

DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
Séance N° 06 du 18 novembre 2022

Sous la Présidence de M. Claude BEBON, Maire

Conseillers élus : 15 en fonction : 15 présents :13 représentés : 02

Présents : Mme STURTZER Myriam, M. SCHALCK Marc, Mme LANOIX Gabrielle, adjoints, M. CELKA Christophe, Mme SEIBERT Estelle, M. KLEINCLAUS Raphaël, Mme REYMANN Anne, M. GILGERT Christian, Mme BUR Marie-Laure, M. METTER Joseph, Mme GRUBER Roxana et M. SIMON Edmond

Procuration : M. LUCK Olivier à Mme BUR Marie-Laure,
Mme MEHL Véronique à M. SCHALCK Marc

Secrétaire de séance : ECKENSPIELLER Sonia

Le maire ouvre la séance à 20 heures, il vérifie que le quorum est atteint et contrôle les pouvoirs donnés par les absents aux membres présents.

ORDRE DU JOUR

N° 2022-54 : Désignation du secrétaire de séance

N° 2022-55 : Adoption du procès-verbal de la dernière séance

N° 2022-56 : Location parcelle communale

N° 2022-57 : Subvention des voyages scolaires concernant les élèves du collège de Schweighouse/Moder

➤ **Débats sur le PADD du PLUI de la CAH**

N° 2022-54 : Désignation du secrétaire de séance

Conformément à l'article L.2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, désigne, Mme ECKENSPIELLER Sonia secrétaire de la présente séance.

N° 2022-55 : Adoption du procès-verbal de la dernière séance

Monsieur le Maire soumet aux membres du Conseil Municipal le procès-verbal de la séance n° 05 du 20 octobre 2022 et leur demande de bien vouloir l'approuver.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **adopte à l'unanimité ce procès-verbal.**

N° 2022-56 : Location parcelle communale

Monsieur le Maire rappelle aux Conseillers qu'un avis de parcelle communale à louer a été affiché en date du 26 septembre 2022. Celle-ci est située sur le ban de Niedermodern, d'une superficie de 25,00 ares, et concerne la **section 01 n° 121 au lieu-dit "Haenselberg"**.

Trois demandes écrites sont parvenues à la commune :

- WENDLING Daniel, 3 rue de l'Etoile à Dauendorf
- WENDLING Daniel et Agnès, exploitants de l'EARL DE LA COLLINE, 1 chemin du Hungersberg à Dauendorf
- SCHALCK Joël, 27 route de Neubourg à Dauendorf

Comme décidé lors de la dernière séance du 20 octobre, M. le Maire a rencontré les trois exploitants ensemble, pour leur permettre de préciser leur demande. Lors de cet entretien, WENDLING Daniel (3 rue de l'Etoile) et SCHALCK Joël ont retiré leur candidature.

M. le Maire propose de retenir la candidature de WENDLING Daniel et Agnès, exploitants de l'EARL DE LA COLLINE.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **décide** de retenir la candidature de WENDLING Daniel et Agnès, exploitants de l'EARL DE LA COLLINE.

N° 2022-57 : Subvention des voyages scolaires concernant les élèves du collège de Schweighouse/Moder

Monsieur le Maire rappelle aux Conseillers qu'une délibération avait été prise le 22 mai 2014 pour subventionner les voyages scolaires des élèves fréquentant le collège de Schweighouse/Moder. Il précise que les familles doivent adresser leur demande directement à la mairie avec présentation d'une attestation de participation de l'établissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **reconduit** ce système de financement pour les années scolaires à venir,
- **décide** de maintenir la participation à hauteur de 5 € par enfant, par jour et par séjour.

Délibérations rendues exécutoires le 19 novembre 2022

Transmises à la Sous-Préfecture le 21 novembre 2022

Publiées le 23 novembre 2022

Le Maire, Claude BEBON :



La secrétaire de séance, Sonia ECKENSPIELLER

